

# **l'impasse des directions syndicales**

---

A l'EDF tous les problèmes se posent d'emblée en termes nationaux du fait de la centralisation de la gestion : le statut du personnel est unique, la grille des salaires est valable sur l'ensemble du territoire, les effectifs sont fixés pour la direction générale dans le cadre d'une politique globale, etc...

Dès lors, l'initiative en matière de luttes revendicatives appartient d'ordinaire aux directions syndicales nationales : c'est à leur niveau que les décisions sont prises et qu'il faut riposter.

Or les directions syndicales nationales se sont montrées dans les dernières années impuissantes à faire face à l'offensive du pouvoir et de la direction qui ont su les piéger en jouant successivement de l'intimidation et de la séduction.

C'est en novembre 69 que la partie s'est jouée pour l'essentiel. La CGT seule lance une grève de 24 heures sur les salaires qui suscite une telle mobilisation que la CFDT se met aussi en mouvement et propose pour la fin du mois une grève de 48 heures avec coupures de courant le deuxième jour ; ce jour-là les flics interviennent, bullozers à l'appui dans les centres parisiens et les CDR se livrent ici et là à des provocations contre la grève. Les fédérations n'organisent aucune riposte et font arrêter la grève dans la matinée.

En une journée le rapport de forces a basculé ; les directions syndicales ont laissé sans réagir le pouvoir « briser les reins » de la grève ; les travailleurs extrêmement combattifs, au départ, restent désemparés, amers et sans perspectives.

Une fois cette grève brisée, la voie est libre pour l'offensive contractuelle. Dans la foulée le gouvernement propose le premier contrat de progrès ; la direction CGT, à la différence des autres centrales syndicales, refuse la signature en s'appuyant sur un referendum qui fait apparaître l'opposition de 56 % des votants à la signature. Mais, en dehors du referendum, aucune action n'est engagée.